



## Quels frais contient la pension alimentaire

Par **isabelle**, le 19/11/2010 à 08:28

Bonjour,  
mon ex-compagnon ne veut pas partager les frais comme, carte de transport club de sport , frais de vêtements, appareil dentaire, frais rentrée scolaire pour mes deux enfants et dit que je dois utiliser la pension alimentaire et la caf (je n'ai pas droit a l'allocation pour la rentrée des classes) pour palier a tout cela est-ce vrai ou pas du tout ? Ou puis je trouver un texte de loi a ce propos ? merci

Par **fabienne034**, le 19/11/2010 à 08:32

bonjour

il vous laisse la CAF et verse une pension alimentaire, il n'a plus rien à payer légalement

pour tout savoir sur le divorce et la pension alimentaire:

<http://www.fbls.net/Divorceinfo.htm>

Par **mimi493**, le 19/11/2010 à 11:19

Le père doit payer ce que le jugement lui dit de payer. Si le jugement ne parle pas de partages de frais précis, c'est que la PA sert à payer les dits frais